

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 15 janvier 2019 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion

NOR : JUSB1901809A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Monsieur Jacky CORIDON, adjoint administratif principal, en sa qualité de régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion.

Article 2

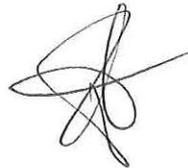
Monsieur Bertrand BOISSY, adjoint administratif, est, à la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Saint-Denis de la Réunion.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de SAINT-DENIS DE LA REUNION, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 15 janvier 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY